



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/413
3 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Points 9, 14, 20 a), 21, 24, 39 a),
b) et c), 41, 46, 54, 56, 58, 60,
62, 64, 65 a) et b), 69, 71 a),
b), c), d), h), i), j), m), o)
et p), 72 b), 81, 84, 92, 95 a)
et b), 96 b) et c), 97 a), b),
f), g), h) et i), 98 a), c), d),
e), f) et g), 99 a) et b), 102,
103, 104, 111, 156 et 157

DÉBAT GÉNÉRAL

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE
ET DES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE SPÉCIALE : RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE
L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE FOURNIE PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

REVITALISATION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR
L'ÉDIFICATION D'UN MONDE PACIFIQUE ET MEILLEUR GRÂCE AU
SPORT ET À L'IDÉAL OLYMPIQUE

LES OCÉANS ET LE DROIT DE LA MER : DROIT DE LA MER; ACCORD AUX FINS DE
L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR
LE DROIT DE LA MER DU 10 DÉCEMBRE 1982 RELATIVES À LA CONSERVATION ET
À LA GESTION DES STOCKS DE POISSONS DONT LES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT
TANT À L'INTÉRIEUR QU'AU-DELÀ DE ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES (STOCKS
CHEVAUCHANTS) ET DES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS; LA PÊCHE
HAUTURIÈRE AU GRAND FILET DÉRIVANT, LA PÊCHE NON AUTORISÉE DANS LES
ZONES RELEVANT DE LA JURIDICTION NATIONALE ET PRISES ACCESSOIRES ET
DÉCHETS DE LA PÊCHE

ASSISTANCE AU DÉMINAGE

SUITE DONNÉE AU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

RESTRUCTURATION ET REVITALISATION DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES DANS LES DOMAINES ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL ET LES DOMAINES CONNEXES

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LIMITATION
DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

RÉDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES : RÉDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES ;
INFORMATION OBJECTIVE SUR LES QUESTIONS MILITAIRES, Y COMPRIS LA
TRANSPARENCE DES DÉPENSES MILITAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES POUR
GARANTIR LES ÉTATS NON DOTÉS D'ARMES NUCLÉAIRES CONTRE
L'EMPLOI OU LA MENACE DE CES ARMES

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET : NOTIFICATION DES ESSAIS NUCLÉAIRES ;
ARMES DE PETIT CALIBRE ; TRANSPARENCE DANS LE DOMAINE DES ARMEMENTS ;
HÉMISPHERE SUD ET ZONES ADJACENTES EXEMPTES D'ARMES NUCLÉAIRES ;
MESURES VISANT À FREINER LE TRANSFERT ET L'EMPLOI ILLICITES D'ARME
CLASSIQUES ; INTERDICTION DE DÉVERSER DES DÉCHETS RADIOACTIFS ;
DÉSARMEMENT RÉGIONAL ; DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ; APPLICATION DE LA
CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT, DE LA FABRICATION,
DU STOCKAGE ET DE L'EMPLOI DES ARMES CHIMIQUES ET SUR LEUR
DESTRUCTION ; NON-PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET
DE LEURS VECTEURS, SOUS TOUS SES ASPECTS

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLÔTURE DE LA DOUZIÈME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : MESURES DE
CONFIANCE À L'ÉCHELON RÉGIONAL

MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDÉPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS
SPÉCIALISÉES ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIÉS À
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE : FINANCEMENT DU
DÉVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES
ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS ; COMMERCE
ET DÉVELOPPEMENT

QUESTIONS DE POLITIQUE SECTORIELLE : LES ENTREPRISES
ET LE DÉVELOPPEMENT; ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
INTERNATIONALE : RELANCE DU DIALOGUE SUR LE
RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT PAR LE
PARTENARIAT; MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION
POUR LES ANNÉES 90 EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS
AVANCÉS; PREMIÈRE DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ; PARTICIPATION DES
FEMMES AU DÉVELOPPEMENT; MISE EN VALEUR DES
RESSOURCES HUMAINES; DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : APPLICATION
DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE
DÉVELOPPEMENT; PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES
GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES; DÉCENNIE
INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
NATURELLES; CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE;
APPLICATION DES DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS
INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT; SESSION EXTRAORDINAIRE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE
DE LA MISE EN OEUVRE D'ACTION 21

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT : ACTIVITÉS
OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES
NATIONS UNIES; COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE
ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES
À LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX
PERSONNES ÂGÉES, AUX HANDICAPÉS ET À LA FAMILLE

PRÉVENTION DU CRIME ET JUSTICE PÉNALE

CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES

DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION
VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

RÉFORME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES : MESURES
ET PROPOSITIONS

Lettre datée du 23 septembre 1997, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent des îles Marshall
auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États membres du Forum du Pacifique Sud qui sont également Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué du vingt-huitième Forum du Pacifique Sud, tenu à Rarotonga (îles Cook) du 17 au 19 septembre 1997 (voir annexe).

Notre groupe de pays vous serait obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 9, 14, 20 a), 21, 24, 39 a), b) et c), 41, 46, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 65 a) et b), 69, 71 a), b), c), d), h), i), j), m), o) et p), 72 b), 81, 84, 92, 95 a) et b), 96 b) et c), 97 a), b), f), g), h) et i), 98 a), c), d), e), f) et g), 99 a) et b), 102, 103, 104, 111, 156 et 157 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Laurence N. EDWARDS

ANNEXE

Communiqué du vingt-huitième Forum du Pacifique Sud, tenu à Rarotonga (îles Cook) du 17 au 19 septembre 1997

1. Le vingt-huitième Forum du Pacifique Sud s'est tenu à Rarotonga du 17 au 19 septembre 1997. Y ont participé les chefs d'État et de gouvernement et autres représentants des pays suivants : Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, îles Cook, îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des îles Marshall, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Le Séminaire du Forum s'est déroulé sur l'île d'Aitutaki.
2. Le Forum a remercié le Gouvernement et le peuple des îles Cook de leur accueil chaleureux et de la généreuse hospitalité qu'ils ont offerte à toutes les délégations, ainsi que des dispositions prises pour qu'il puisse avoir lieu.
3. Il a pris note avec un profond regret du décès prématuré du Président du Forum, le Président de la République des îles Marshall, M. Amata Kabua, et lui a rendu hommage. Les dirigeants ont remercié la République des îles Marshall du dynamisme dont elle a fait preuve pendant toute la période où elle a assuré la présidence.

Réforme, valeurs humaines et unité

4. Les dirigeants ont remercié le Premier Ministre des îles Cook de l'exposé qu'il a fait sur le thème du Forum, "Réforme, valeurs humaines et unité", examiné la façon dont les réformes visant à assurer un développement durable devraient aller au-delà des aspects économiques classiques et porter sur le caractère global du processus, et pris note du fait qu'il était nécessaire de fonder ce processus, ainsi que les activités des institutions régionales, sur les normes et les valeurs culturelles de la région du Pacifique.

Réunion des ministres de l'économie

5. Le Forum s'est félicité des résultats de la première Réunion des ministres de l'économie des pays du Forum, tenue le 11 juillet 1997 à Cairns (Australie), et a remercié l'Australie d'avoir accueilli la réunion. Les dirigeants sont convenus que, pour mettre en oeuvre le plan d'action, tous les membres devaient s'engager fermement à créer des conditions favorables au développement du secteur privé et au renforcement de la compétitivité de leurs économies. Pour ce faire, il faudrait notamment développer le tourisme, surtout dans les pays insulaires du Forum dotés de ressources limitées ou inexploitées, car le développement du tourisme dans la région offre beaucoup de possibilités pour le prochain millénaire.
6. Reconnaissant qu'il était important de rendre compte au public des activités de développement économique, les dirigeants ont décidé d'appliquer une législation assortie de mesures administratives afin de contrecarrer les activités financières indésirables dans la région, faisant observer que ces activités portaient préjudice au développement. Ils ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à libéraliser les échanges entre les pays insulaires du Forum en réformant la politique tarifaire et à garantir la transparence des

investissements. Ils ont confirmé qu'ils étaient favorables à la création d'une zone de libre-échange entre les pays insulaires du Pacifique. En outre, ils sont convenus de coopérer étroitement, en particulier au niveau sous-régional, afin d'améliorer les services de transport aérien et maritime et d'éliminer les autres obstacles au développement du commerce et de l'investissement.

7. Le Forum a chargé son secrétariat de s'employer, en priorité, à faciliter l'application des décisions de la Réunion des ministres de l'économie des pays du Forum et demandé que les ministres, lors de leur prochaine réunion, en 1998, rendent compte au Forum des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan d'action.

8. S'agissant de l'application des réformes économiques, les dirigeants ont pris note de la situation particulière des petits États du Forum et fait observer que le plan d'action en avait également tenu compte.

Questions intéressant les bureaux commerciaux

9. Les dirigeants ont accueilli favorablement l'ouverture au Japon, en octobre 1996, du Centre des Îles du Pacifique et prié le Gouvernement japonais de continuer à financer le Centre pour lui permettre d'élargir son rôle après sa première année d'existence.

10. Le Forum a appuyé la proposition tendant à créer un bureau commercial en République populaire de Chine et s'est félicité de ce que la Chine ait proposé de participer à son financement. Il a fait observer que d'importantes ressources supplémentaires étaient nécessaires pour que le bureau soit utile et efficace et que l'on ne pouvait pas en planifier l'ouverture avant de disposer de suffisamment de fonds.

Futures relations commerciales et d'assistance entre l'Union européenne et les États du Pacifique membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP)

11. Le Forum a noté que la Convention de Lomé avait été extrêmement précieuse pour les États du Pacifique membres du Groupe ACP (Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) et exprimé sa gratitude à l'Union européenne et à ses États membres pour leur importante contribution au développement de la région. Il a approuvé les résultats de la Réunion des ministres des États du Pacifique membres du Groupe ACP, tenue à Suva en juillet 1997, y compris les stratégies proposées pour renégocier la Convention de Lomé. Il s'est félicité de la décision que les ministres ont prise d'appuyer l'élargissement de la composition du Groupe ACP en vue d'inclure d'autres pays insulaires du Pacifique.

12. Les dirigeants ont accueilli favorablement l'exposé qu'a fait récemment le Premier Ministre des Bahamas, M. Hubert Ingraham, et se sont réjouis de ce que les États des Caraïbes membres du Groupe ACP aient manifesté leur volonté de s'associer aux pays du Forum pendant les négociations sur les dispositions destinées à assurer le suivi de la Convention de Lomé. Le Forum a exprimé le vif intérêt qu'il portait à collaborer étroitement avec les États d'Afrique et des Caraïbes membres du Groupe ACP lors des prochaines négociations.

Deuxième Conférence multilatérale de haut niveau sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central

13. Les dirigeants se sont félicités du succès de la deuxième Conférence multilatérale de haut niveau sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central, tenue en juin 1997 à Majuro, ainsi que de la Déclaration de Majuro, adoptée à l'unanimité pendant la Conférence. Ils ont remercié la République des îles Marshall d'avoir assuré le bon déroulement de la Conférence.

14. Le Forum a approuvé la convocation de groupes de travail intersessions sur la gestion, le contrôle et la surveillance des pêches et d'une troisième Conférence multilatérale de haut niveau avant la tenue du Forum de 1998.

15. Il a invité les États développés à s'acquitter de leurs obligations et des engagements qu'ils ont pris de fournir une assistance financière en vue de faciliter la participation des pays insulaires du Pacifique aux futures réunions des groupes de travail intersessions ainsi qu'aux conférences multilatérales de haut niveau.

Système de surveillance des navires

16. Le Forum a approuvé l'élaboration d'un système de surveillance des navires à l'intention des pays membres de l'Office des pêches du Forum. Ce système sera progressivement mis à l'essai et utilisé pour surveiller les navires des pays pratiquant la pêche hauturière qui opèrent dans les zones économiques exclusives des pays membres de l'Office, selon le souhait de chaque membre. Les dirigeants ont prié les pays pratiquant la pêche hauturière qui opèrent dans la région d'appuyer l'initiative des pays membres de l'Office relative au système de surveillance des navires.

Programme relatif aux eaux internationales

17. Les dirigeants ont entériné le programme d'action stratégique pour les eaux internationales du Pacifique élaboré par le Programme régional océanien de l'environnement et recommandé les projets entrepris au titre de ce programme à l'attention du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Changements climatiques

18. Les dirigeants ont adopté une déclaration sur les changements climatiques dont le texte est reproduit dans l'annexe I.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable

19. Les dirigeants se sont déclarés satisfaits des résultats de l'examen entrepris à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, notamment des conclusions concernant le développement durable des océans, le principal atout de leurs pays. Ils se sont félicités du succès des efforts concertés déployés par certains membres, en particulier les missions de la Commission océanienne de

recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) à New York, le Programme régional océanien de l'environnement et le secrétariat du Forum, qui ont appelé l'attention sur la nécessité de tenir compte des caractéristiques et des besoins propres aux petits pays insulaires.

20. Le Forum a fait observer que la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1999 serait consacrée aux petits États insulaires en développement et a prié tous ses membres de faire en sorte que la session débouche sur des résultats positifs qui leur permettent d'atteindre certains objectifs régionaux raisonnables et réalisables. Pour ce faire, les dirigeants ont chargé le secrétariat du Forum d'établir un projet de déclaration définissant des objectifs et les stratégies à appliquer pour les atteindre, sur la base des mandats existants et en consultation avec le Programme régional océanien de l'environnement, les missions effectuées par la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées à New York, d'autres organisations régionales, l'Alliance des petits États insulaires, les organismes des Nations Unies et d'autres organes s'occupant de développement.

21. Ils ont prié les partenaires du dialogue d'appuyer les efforts déployés pour donner suite aux résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1997 qui revêtent une importance particulière pour les pays membres du Forum dans des domaines tels que les mers et les océans, l'exploitation durable du tourisme, la gestion des catastrophes naturelles, l'eau douce et la gestion durable des forêts, ainsi que les préparatifs que la région a entrepris en vue de réexaminer le Plan d'action de la Barbade en 1999.

Coopération régionale en matière de sécurité

22. Afin de renforcer davantage la sécurité dans la région, les dirigeants ont adopté et publié la Déclaration d'Aitutaki sur la coopération en matière de sécurité régionale (annexe 2). Ils ont demandé au Comité des hauts fonctionnaires du Forum de rendre compte au prochain forum des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des dispositions figurant dans le dispositif de la Déclaration.

23. Le Forum s'est félicité que le Comité régional de la sécurité continue de superviser la coordination effective des activités des organes régionaux chargés d'assurer le respect des lois, tout en servant de cadre à des consultations régionales d'urgence. Il a ajouté qu'il fallait renforcer et élargir le rôle du Comité et organiser, à sa réunion annuelle habituelle, une deuxième session de consultations consacrée à des questions de sécurité plus générales. Les dirigeants ont approuvé le rôle que jouait le Comité en tant qu'organe chargé de superviser les efforts déployés pour mettre au point une stratégie commune de limitation des armements.

24. Le Forum a noté que peu de progrès avaient été réalisés dans l'application de la Déclaration d'Honiara sur la coopération dans le domaine du respect des lois et que les ministres de l'économie des pays du Forum s'étaient vivement inquiétés de la possibilité de mener des activités financières indésirables pouvant compromettre le développement économique. À ce sujet, les dirigeants ont décidé de s'acquitter sans retard des engagements pris au titre de la Déclaration d'Honiara en vue d'établir un cadre législatif régional d'ici à

l'an 2000. Ils ont toutefois reconnu que certains États membres n'avaient pas les moyens nécessaires pour appliquer les dispositions de la Déclaration.

Nouvelle-Calédonie

25. Le Forum a approuvé les recommandations formulées dans un rapport présenté par son Comité ministériel sur la Nouvelle-Calédonie. Il a exprimé ses remerciements aux membres du Comité, ainsi qu'au Gouvernement français et aux autorités de Nouvelle-Calédonie, qui ont facilité le séjour des ministres dans le territoire.

26. Les dirigeants ont constaté avec plaisir que toutes les parties aux Accords de Matignon semblaient généralement satisfaites des progrès accomplis dans l'application des dispositions de ces accords. Ils ont encouragé toutes les parties à rester attachées à leur mise en oeuvre, y compris à la promotion du programme de rééquilibrage économique, politique et social. Le Forum a prié instamment toutes les parties en Nouvelle-Calédonie de demeurer résolues à trouver une solution négociée qui remplacerait les Accords de Matignon de 1988 et tiendrait compte des attentes de toutes les communautés, notamment des préoccupations relatives à l'évolution démographique en Nouvelle-Calédonie.

27. Le Forum a réaffirmé qu'il appuyait la poursuite des contacts noués avec toutes les communautés en Nouvelle-Calédonie, qui constituent une contribution positive aux efforts déployés pour parvenir à un nouvel arrangement négocié, et qu'il reconnaissait le droit du peuple néo-calédonien à l'autodétermination. Il a déclaré que le Comité ministériel devait continuer de suivre la situation en Nouvelle-Calédonie jusqu'à ce que l'on trouve une solution durable.

Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud

28. Les dirigeants se sont chaleureusement félicités que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ait ratifié le jour même à Rarotonga les Protocoles au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Traité de Rarotonga) et ont invité les États-Unis d'Amérique à les ratifier dans les meilleurs délais.

Traité sur l'interdiction des essais nucléaires

29. Les dirigeants du Forum se sont chaleureusement félicités de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 septembre 1996, du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et de son ouverture à la signature. Les dirigeants du Forum ont félicité les membres du Forum qui avaient été parmi les premiers pays à ratifier ce traité et ont instamment prié toutes les nations de le signer et de le ratifier aussitôt que possible pour en faciliter l'entrée en vigueur dans les plus brefs délais.

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

30. Les dirigeants du Forum ont réaffirmé leur engagement à l'égard du régime international de la non-prolifération nucléaire, dont la pierre de touche est le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils ont constaté avec satisfaction que le nombre total de pays parties au Traité étant désormais

de 186, l'objectif d'universalité du Traité n'était pas loin d'être atteint et ils ont pris note du bon départ qu'avait pris l'examen renforcé du Traité lors de la première réunion du Comité préparatoire, en avril 1997, à New York.

31. Les dirigeants ont approuvé l'approche générale selon laquelle, lors des réunions du Comité préparatoire de la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération nucléaire en l'an 2000, les représentants de la région devraient concentrer leur attention sur les zones dénucléarisées, et en particulier sur la coopération entre ces zones dans l'hémisphère austral ainsi que sur le transport des matériaux radioactifs dans la région. Le Forum est convenu de collaborer étroitement avec les autres États et organisations qui partagent son point de vue.

Transport des déchets radioactifs et responsabilité en cas d'accident

32. Le Forum est convenu que le transport de cargaisons de plutonium et de déchets radioactifs dans la région continuait d'être préoccupant et a décidé d'adopter une position cohérente sur ce point, en tenant compte des risques d'accident et des conséquences que cela aurait. Il a réaffirmé l'espoir que le transport de ces cargaisons s'effectuerait de manière à tenir compte de tous les imprévus et à répondre aux préoccupations des pays intéressés. Les dirigeants du Forum espéraient que ces transports ne seraient effectués que s'il est prouvé que les marchandises ne présentent qu'un risque minimal, que si les navires répondent aux plus hautes normes de sécurité, et seulement si les États d'expédition conviennent de promouvoir la sécurité des matériaux transportés et de verser des indemnités en cas d'accident aux entreprises mises en difficulté suite à la diminution de la valeur marchande des produits de la pêche et du tourisme de la région.

33. À cet égard, les dirigeants du Forum ont constaté que le Japon, la France et le Royaume-Uni s'efforçaient de fournir des informations sur les récentes expéditions de déchets à haute teneur radioactive et ils ont exprimé l'espoir qu'ils continueraient de le faire.

34. Les dirigeants du Forum ont pris note de l'adoption de la Convention internationale sur la réparation des dommages complémentaires à la Convention de Vienne et à la Convention de Paris, et en particulier de ses dispositions concernant un fonds transfrontière à l'intention des victimes des dommages transfrontières qui donne aux États côtiers compétence à raison d'actions nées de dommages nucléaires dans leurs zones économiques exclusives.

Contamination dans la République des Îles Marshall

35. Le Forum a reconnu le problème particulier que posait la persistance de la contamination radioactive dans la République des Îles Marshall et a réaffirmé que les États-Unis avaient une responsabilité spéciale à l'égard de la population des Îles Marshall qui avait été et continuait d'être victime des effets directs des essais d'armes nucléaires effectués par les États-Unis d'Amérique lors de leur administration de ce territoire, lorsqu'il était sous le régime de tutelle de l'ONU.

36. Le Forum a une fois encore prié les États-Unis de s'acquitter pleinement de leurs obligations concernant le versement d'une indemnisation juste et adéquate et de respecter dûment leurs engagements concernant la réinstallation en sûreté des populations déplacées, et notamment le rétablissement total et définitif de la productivité économique de toutes les zones touchées.

Stockage des déchets nucléaires

37. Le Forum a constaté à nouveau avec préoccupation qu'en dépit de l'opposition régionale de longue date à l'utilisation du Pacifique en tant que site de déversement des déchets des autres, et de l'adoption de la Convention de Waigani, des intérêts privés continuaient d'examiner des propositions visant à créer des sites de stockage de déchets nucléaires sur l'atoll de Palmyra et dans les îles Wake. Le Forum a toutefois été encouragé par le fait que le Gouvernement des États-Unis avait réaffirmé son opposition à cette proposition.

Installations du Système d'élimination d'agents chimiques sur l'atoll Johnston

38. Le Forum a souligné que la région restait préoccupée par la présence d'installations d'élimination des agents chimiques sur l'atoll Johnston et a réaffirmé qu'il faudrait définitivement fermer ces installations lorsque le programme en cours concernant la destruction des armes et des agents chimiques aurait été mené à bien.

Bougainville

39. Le Forum a pris note avec satisfaction des précieuses informations fournies par le Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur les progrès accomplis dans le rétablissement de la paix à Bougainville. Il a par ailleurs noté que le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'était félicité de l'aide que lui avaient fournie les pays voisins dans ce processus de paix, notamment l'Australie, et en particulier la Nouvelle-Zélande, qui avait facilité les entretiens de Burnham et procédait aux préparatifs de la deuxième série de pourparlers de haut niveau prévus en octobre 1997, auxquels devait faire suite plus tard dans l'année une réunion des dirigeants.

40. Le Forum a vivement appuyé les efforts faits par le Gouvernement pour restaurer la paix dans l'île et s'est déclaré prêt à aider la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans toute la mesure du possible à établir la paix dans la province de Bougainville.

Mines terrestres antipersonnel

41. Rappelant l'intérêt que la région porte depuis longtemps aux questions de désarmement, les dirigeants se sont félicités des faits nouveaux internationaux intervenus récemment dans la campagne visant à interdire les mines antipersonnel. Ils ont approuvé le processus d'Ottawa et pris note de la conclusion des négociations d'Oslo sur l'élaboration du texte d'un traité interdisant les mines antipersonnel en vue de sa signature à Ottawa en décembre 1997. Ils ont engagé toutes les nations à ne ménager aucun effort en vue de promouvoir une interdiction mondiale effective des mines antipersonnel, et ce dans toutes les instances pertinentes dont, entre autres, l'Organisation

des Nations Unies, la Conférence du désarmement, les organisations et groupes régionaux, les conférences d'examen de la Convention sur l'interdiction et la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.

Sommet japonais des dirigeants du Forum

42. Le Forum a chaleureusement remercié le Gouvernement japonais de l'avoir invité à participer à la réunion au sommet entre les dirigeants de la région et ceux du Japon, prévue à Tokyo le mois prochain et a approuvé la forme et la teneur d'ensemble des projets d'ordre du jour et de déclaration qui seront examinés plus avant avec le Gouvernement japonais. Les dirigeants ont noté que certains détails de l'ordre du jour, notamment les thèmes qui devront être traités dans les présentations individuelles, seront réglés lors d'entretiens entre les membres, le secrétariat du Forum et le Gouvernement japonais.

43. Le Forum a réaffirmé l'importance que la région attache à ses relations avec le Japon et a invité tous les pays du Forum à se faire représenter à ce sommet au plus haut niveau.

Organisation des Nations Unies

44. Le Forum a reconnu l'importance que revêt l'Organisation des Nations Unies pour la région et le prix qu'il attache à son statut d'observateur. Le Forum a chargé son secrétaire général de rechercher les moyens de renforcer ses relations avec l'ONU.

45. Les dirigeants ont exprimé leur gratitude à l'ONU pour ses travaux en faveur de la région, notamment dans les domaines du développement et de l'environnement, et ont donc insisté sur la nécessité d'une Organisation des Nations Unies renforcée qui puisse répondre aux besoins des plus petits pays. À cet égard, le Forum a exprimé son appui pour le train de réformes que le Secrétaire général a récemment soumis à l'Assemblée générale. Les dirigeants ont déclaré qu'ils espéraient vivement que les Membres de l'ONU appuieraient cet ensemble de mesures de sorte que le processus de réforme puisse se poursuivre.

Réadmission des Fidji dans le Commonwealth

46. Le Forum s'est félicité de l'évolution constitutionnelle des Fidji et continue d'appuyer sans réserve la réadmission des Fidji au sein du Commonwealth.

Candidature du Mexique en vue de participer au dialogue à l'issue du Forum

47. Les dirigeants du Forum se sont félicités que le Gouvernement mexicain ait manifesté sa volonté de participer au dialogue à l'issue du Forum. Ils ont réaffirmé la volonté du Forum de resserrer ses liens avec d'autres régions, y compris l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Forum a chargé son Comité des hauts fonctionnaires d'examiner quelles seraient les incidences de

l'élargissement du dialogue à ce stade, compte tenu tout particulièrement de l'expérience acquise au cours du dialogue mené à l'issue du Forum de cette année.

Candidature du Canada au Conseil de sécurité

48. Le Forum a recommandé aux membres d'examiner favorablement la candidature du Canada au Conseil de sécurité.

Petits États insulaires membres du Forum

49. Le Forum a approuvé l'admission de la République des Îles Marshall dans le sous-groupe des petits États insulaires du Forum.

Sport et développement

50. Les dirigeants du Forum se sont chaleureusement félicités de l'appui apporté par l'Australie aux sports dans la région, et notamment de sa proposition de financer le coût du parcours en relais de la Flamme olympique jusqu'à Sydney à travers les pays du Pacifique Sud qui participeront aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Ils ont reconnu l'importance du sport dans le développement d'ensemble des pays du Forum et ont approuvé la déclaration et la résolution qui figurent à l'annexe 3.

51. À cet égard, les dirigeants ont pris note avec intérêt de l'exposé présenté par Nauru au sujet du réseau des sports dans la région du Pacifique.

Centre de coopération économique dans la zone Asie-Pacifique (APEC) pour les îles du Pacifique

52. Le Forum a approuvé la création de ce Centre de coopération économique dans la zone Asie-Pacifique (APEC) pour les Îles du Pacifique à Port Moresby, a pris note des progrès accomplis jusque-là et s'est réjoui de ce que ce centre viendrait compléter le rôle régional que joue le secrétariat du Forum pour les questions relatives à la coopération économique dans la zone de l'Asie-Pacifique.

Siège du Programme régional océanien de l'environnement

53. Le Forum a reconnu l'importance pour la région des travaux du Programme régional océanien de l'environnement en matière d'environnement. Les dirigeants ont décidé de ne ménager aucun effort pour lui donner un siège permanent et, à cet égard, ils se sont félicités des offres généreuses de financement faites par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Forum est convenu d'aborder cette question avec le Gouvernement japonais lors du dialogue mené à l'issue du Forum. Les dirigeants se sont donné un délai d'un an pour mettre au point tous les accords de financement au titre de ce projet, y compris pour obtenir au besoin la participation financière des membres du Forum.

Nomination du Secrétaire général

54. Les dirigeants ont décidé de nommer M. Noel Levi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) au poste de Secrétaire général du Forum du Pacifique Sud pour un mandat de trois ans à compter de janvier 1998. Ce faisant, les dirigeants du Forum ont exprimé leur profonde gratitude au Secrétaire général sortant, M. Hon Ieremia T. Tabai, pour l'importante contribution qu'il a apportée au développement de la région au cours des six années de son mandat.

Date et lieu de la prochaine réunion

55. Le Forum a renouvelé ses remerciements aux États fédérés de Micronésie et accepté avec gratitude leur offre d'accueillir le vingt-neuvième Forum du Pacifique Sud. La date de ce forum sera fixée par les États fédérés de Micronésie, en consultation avec le secrétariat.

ANNEXE 1

Déclaration du Séminaire des dirigeants du Forum sur les
changements climatiques publiée le 19 septembre 1997

1. Le Forum s'est associé aux vives inquiétudes que suscitent les incidences des émissions de gaz à effet de serre sur la montée du niveau des océans et sur l'évolution des tendances climatiques pour l'ensemble des pays membres du Forum, surtout les petits États insulaires de faible altitude, comme indiqué dans la Déclaration sur les changements climatiques et la montée du niveau des océans faite à l'issue du septième Sommet économique des dirigeants des petits États insulaires qui a eu lieu à Rarotonga les 12 et 13 septembre 1997. Les dirigeants ont instamment prié tous les pays de renforcer leurs efforts pour respecter les engagements pris en vertu de la Convention-cadre sur le changement climatique et se sont inquiétés de l'insuffisance des progrès réalisés jusque-là.
2. Les dirigeants ont estimé que pour trouver une solution efficace à ces problèmes, il fallait compter sur la coopération agissante de tous les pays dont les émissions de gaz à effet de serre sont élevées.
3. Le Forum exhorte toutes les Parties à la Convention-cadre à examiner à fond le projet de protocole de l'Alliance des petits États insulaires dans le cadre des négociations en cours. Les dirigeants demandent instamment à tous les participants à la prochaine Conférence de Kyoto d'oeuvrer activement en faveur de l'adoption d'un protocole ou de tout autre instrument juridique ayant force obligatoire qui permettrait d'atteindre les plus fortes réductions nettes des émissions globales de gaz à effet de serre.
4. Les dirigeants ont estimé que les participants à la Conférence de Kyoto décideraient sans doute de procéder autrement mais que tous les membres du Forum étaient unanimes à appuyer les principes énoncés dans la présente Déclaration.
5. Les dirigeants ont convenu qu'il importait de préserver ou de replanter des forêts pour atténuer les effets des émissions.
6. Le Forum a également demandé qu'à l'issue de la troisième session de leur conférence, les États parties établissent des procédures et des calendriers ultérieurs sur la base desquels les pays en développement à taux d'émission élevés limiteraient pour ensuite réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour atteindre l'objectif à long terme défini dans la Convention-cadre.
7. Les dirigeants ont estimé que ces positions devraient être préconisées à la fois par les membres et le Secrétaire général du Forum sous forme de démarches systématiques dans ce sens avant la tenue de la troisième session de la Conférence des parties.

ANNEXE 2

Déclaration d'Aitutaki sur la coopération en matière
de sécurité régionale, adoptée le 18 septembre 1997

1. Les dirigeants du Forum ont rappelé la Déclaration d'Honiara de 1992 sur la coopération dans le domaine du respect des lois qui reconnaissait qu'un climat défavorable à l'application des lois pouvait menacer la souveraineté, la sécurité et l'intégrité économique des États membres du Forum et compromettre leur développement économique et social.
2. Le Forum a reconnu que la région était vulnérable aux catastrophes naturelles, aux dégâts causés à l'environnement et aux atteintes à l'intégrité et à l'indépendance nationales et réaffirmé qu'il s'engageait, dans le cadre d'une approche globale, intégrée et concertée, à maintenir et à renforcer les mécanismes actuels de coopération entre ses membres afin de leur permettre de faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité – définie au sens large – des États de la région et de la région dans son ensemble.
3. Les dirigeants du Forum, tout en rappelant leur adhésion aux mécanismes actuels de coopération en matière de sécurité régionale et internationale, ont reconnu que la région devait adopter une approche plus globale en matière de sécurité régionale, et ce conformément aux principes qui s'y rapportent dans l'Agenda pour la paix de l'Organisation des Nations Unies.
4. Le Forum a noté que les menaces les plus immédiates qui pesaient sur la sécurité dans la région découlaient de l'évolution de la situation aux niveaux régional et interne, notamment de catastrophes naturelles, de crimes transnationaux, dont le trafic des drogues, et de la politique économique, sociale et environnementale.
5. Le Forum s'est inquiété de la vulnérabilité des États membres à des menaces à leur souveraineté venues de l'extérieur;
6. Les responsables du Forum ont reconnu que des problèmes de sécurité pourraient se poser quasiment à l'improviste, d'où la nécessité pour la région de pouvoir réagir promptement.
7. Le Forum a reconnu que les mécanismes de coordination permettant à la région de répondre à des formes spécifiques d'atteinte à la sécurité sont déjà bien au point grâce au Forum du Pacifique Sud, à d'autres organisations régionales et sous-groupes et que les doubles emplois, les chevauchements d'activités et le gaspillage de ressources devraient être évités.
8. Les dirigeants du Forum ont reconnu que les arrangements existants ne prévoyaient pas de véritables mécanismes de consultation de nature à permettre à ses membres de répondre de façon rapide et efficace à des demandes d'assistance.
9. Le Forum a considéré que le renforcement des mécanismes existants contribuerait à raffermir la confiance dans la région en matière de paix et de sécurité et décidé que le dialogue devrait être élargi dans ces domaines.

10. Les dirigeants du Forum ont appuyé les principes directeurs ci-après qui gouvernent la coopération en matière de sécurité dans la région :

- Le Forum s'engage à promouvoir une approche globale, intégrée et concertée dans l'aide à la région en matière de sécurité;
- La saine conduite des affaires publiques, le développement durable et la coopération internationale, notamment la diplomatie préventive, figurent parmi les moyens les plus efficaces de vaincre la vulnérabilité, de raffermir la confiance mutuelle et de renforcer la sécurité globale des États de la région;
- Reconnaissant qu'il vaut mieux s'attaquer aux causes des conflits, le Forum s'engage à réduire, à endiguer et à résoudre tous les conflits par des voies pacifiques, notamment en faisant appel à des pratiques coutumières;
- Les membres du Forum concrétiseront leur engagement commun en faveur de la paix et de la sécurité en établissant des formes pratiques de coopération conformément à la présente Déclaration et au droit international.

11. En application de ces principes, le Forum a décidé de renforcer les mécanismes de diplomatie préventive, notamment en utilisant son Comité régional de la sécurité, les bons offices de son Secrétaire général, les services d'éminentes personnalités, des missions d'enquête et la médiation de tiers.

12. Les dirigeants ont également décidé que la réunion du Comité régional de la sécurité du Forum devrait être renforcée au moyen d'une seconde session qui serait consacrée à des consultations sur des questions de sécurité plus générales.

13. Le Forum a décidé que son Comité régional de la sécurité devrait déterminer sans tarder dans quels cas il se réunirait pour faire face à des situations d'urgence.

14. Les dirigeants du Forum ont décidé de renforcer et de mettre en place des procédures pour permettre aux forces disciplinées de la région de mieux réagir, notamment en examinant d'avance à cet effet l'accord sur le statut des forces.

ANNEXE 3

Déclaration du Forum et résolution sur le sport
et le développement

Nous, les dirigeants qui ont participé à la vingt-huitième réunion du Forum du Pacifique Sud tenue à Rarotonga (îles Cook) en 1997, reconnaissons l'importance du sport dans le développement global de nos nations. Nous apprécions à leur juste valeur les avantages qu'une vie sportive peut présenter, en particulier pour la santé, la cohésion communautaire et l'interaction sociale. Nous apprécions également à leur juste valeur les avantages que procure le sport de compétition, surtout en raison du sentiment de fierté nationale qu'il suscite et des exemples à suivre qu'il offre aux jeunes.

Rappelant la Déclaration de principes que nous avons publiée lors de la vingt-sixième réunion du Forum du Pacifique Sud tenue à Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée) en 1995 dans le dessein de renforcer la coopération régionale dans les 25 années à venir, et ce dans le respect des traditions, coutumes et autres valeurs des populations autochtones de la région et dans le cadre d'échanges sportifs, nous pensons que le sport est l'une des forces unificatrices des pays du Forum et de notre région, parce qu'il favorise les rencontres amicales dans le cadre des Jeux du Pacifique Sud et – pour les États qui se qualifient – les Jeux de l'Océanie, les Jeux du Commonwealth et les Jeux olympiques et paralympiques.

Nous reconnaissons la grande occasion de se distinguer que les Jeux olympiques et paralympiques de Sydney offriront à la région en l'an 2000 par l'intermédiaire de ses athlètes. Nous apprécions à sa juste valeur l'assistance généreuse fournie par le Gouvernement australien, au titre de son programme South Pacific 2000, pour accroître au maximum la participation régionale aux Jeux olympiques et paralympiques de Sydney, notamment en assurant le relais de la flamme olympique à travers la région, et pour développer l'éducation physique et le sport dans la région afin que les Jeux puissent servir de tremplin au développement ultérieur du sport dans la région. Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance que revêtirait le choix de la région pour les Jeux du Commonwealth de l'an 2006, ce qui donnerait encore une fois l'occasion aux athlètes des membres du Forum qui se qualifieraient de rivaliser d'ardeur et de remporter des succès sportifs internationaux dans leur propre cadre régional.

Aussi nous les dirigeants du Forum sommes-nous résolus à promouvoir le développement du sport dans la région, dans la mesure de nos moyens, en :

- Ouvrant résolument à la promotion de l'éducation physique et des sports dans nos écoles;
- En travaillant étroitement avec les comités olympiques nationaux et autres organes compétents tant gouvernementaux que non gouvernementaux pour élargir la participation aux sports;
- En développant des compétences en matière d'administration sportive, d'entraînement et d'arbitrage; et en favorisant la mise en place

d'installations destinées aux activités récréatives et aux sports de compétition à tous les niveaux et pour tous les âges;

- En encourageant les compétitions sportives régionales et l'échange de données d'information et de compétences;
- En soutenant le relais de la flamme olympique par le biais de chaque comité olympique national en Océanie et en travaillant avec chaque comité olympique national, le Comité olympique national d'Océanie et le Comité chargé de l'organisation des Jeux olympiques de Sydney pour contribuer à en faire un événement sans précédent dans notre région;
- En conférant une plus grande priorité au sport dans la région grâce aux Jeux olympiques et paralympiques de l'an 2000, aux Jeux du Commonwealth de l'an 2006 et à diverses autres manifestations sportives, et en demandant instamment l'appui international nécessaire, y compris celui du Commonwealth, pour qu'une plus grande attention soit accordée à l'ensemble des avantages que présente le sport dans le contexte du développement.
